



C.D.H.B. 93



## PV COC du 26 septembre 2011

Délayages jeunes -12 mixtes et -14 ans masculins

### Rappel de la formule de la 1<sup>ère</sup> phase de délayage : Brassages

- Organisation de tournoi à 4 équipes
- 2 journées de compétition avec nivelage des niveaux à l'issue de la 1<sup>ère</sup> journée
- Le **temps de jeu par match pour un tournoi à 4** est d'une fois quinze minutes (1 x 15 min) pour les -12 ans et d'une fois vingt minutes (1 x 20 min) pour les -14 ans
- Le **temps de jeu par match pour un tournoi à 3** est en deux fois dix minutes (2 x 10 min) pour les -12 et en deux fois quinze minutes (2 x 15 min) pour les -14 ans
- **Un seul** temps mort par match et par équipe est accordé (tournoi à 3 ou à 4)
- **Le club classé N°1 reçoit**, s'il ne peut pas recevoir, c'est le club classé N°2 qui devient organisateur, ... Dans le cas d'une impossibilité pour recevoir, **merci de contacter dans les plus brefs délais le CDHB 93** afin que celui-ci puisse prendre contact avec un autre club.
- **Le club organisateur** doit faire parvenir **par mail uniquement** aux clubs qu'il reçoit **le lieu de la rencontre en mettant en copie le Comité**, pour **le lundi 12 septembre au plus tard** (pour la 1<sup>ère</sup> date de brassage) et pour le **mercredi 28 septembre au plus tard** (pour la 2<sup>ème</sup> date de brassage)
- **Le club organisateur** est prié de compléter et de renvoyer tous les résultats des matchs de la fiche « résultats des brassages 2<sup>ème</sup> journée » (fichier joint) dès le lundi 3 octobre par mail ou directement en déposant la fiche au CDHB avant 17h.
- **Le club organisateur doit fournir un responsable de l'arbitrage**. Ce dernier aura la gestion des **jeunes arbitres officiels**. Chaque club devra fournir **AVANT le début du tournoi** un ou deux arbitres qui siffleront sur les matchs où leur équipe ne sera pas concernée. En cas de manque d'arbitre, le responsable de l'arbitrage pourra faire siffler les arbitres de son choix sur les matchs. Il pourra également écrire au Comité en cas d'attitude trop déplacée de la part d'un manager de n'importe quel club. **Les jeunes arbitres qui officieront sur ces tournois n'entreront pas dans les quotas pour la CMCD (puisque'il ne s'agit pas d'un délayage ou d'un championnat mais uniquement d'un brassage)**
- La COC 93 demande à ce que les matchs de la **1<sup>ère</sup> journée de brassage** se tiennent :
  - Pour les **-12 ans le samedi 24 septembre** après midi, 1<sup>er</sup> match à 14h, 2<sup>ème</sup> match à 14h30, 3<sup>ème</sup> match à 15h, ...
  - Pour les **-14 ans masculins le dimanche 25 septembre** après midi, aux mêmes heures
- La COC 93 demande à ce que les matchs de la **2<sup>ème</sup> journée de brassage** se tiennent :
  - Pour les **-12 ans le samedi 1 octobre** après midi, 1<sup>er</sup> match à 14h, 2<sup>ème</sup> match à 14h30, 3<sup>ème</sup> match à 15h, ...
  - Pour les **-14 ans masculins le dimanche 2 octobre** matin ou après midi (aux mêmes heures)

**La COC 93 se réunira le lundi 3 octobre afin de définir les poules pour les délayages. Il est donc impératif que TOUS les résultats des tournois parviennent au Comité le lundi suivant la compétition.**

L'ordre des matchs à été défini à l'avance afin d'éviter toutes réclamation :

1 <sup>er</sup> match à 9h	ou à 14h	N°1 contre N°2
2 <sup>ème</sup> match à 9h30	ou à 14h30	N°2 contre N°3
3 <sup>ème</sup> match à 10h	ou à 15h	N°3 contre N°4
4 <sup>ème</sup> match à 10h30	ou à 15h30	N°4 contre N°1
5 <sup>ème</sup> match à 11h	ou à 16h	N°1 contre N°3
6 <sup>ème</sup> match à 11h30	ou à 16h30	N°2 contre N°4

En cas d'exempt dans la poule, l'ordre des matchs est modifié de la manière suivante :

1 <sup>er</sup> match à 9h30	ou à 14h	N°1 contre N°2
2 <sup>ème</sup> match à 10h30	ou à 15h	N°2 contre N°3
3 <sup>ème</sup> match à 11h30	ou à 16h	N°3 contre N°1

**Pour Rappel :**

**Deux équipes d'un même club ne pourront évoluer dans un même niveau de compétition à l'issu des brassages, que ce soit sur les délayages ou sur les championnats.**